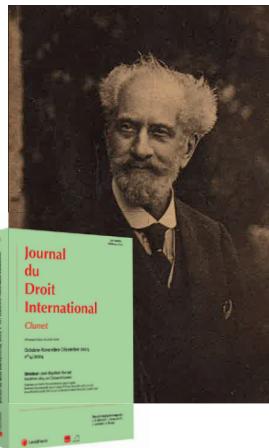


## HORS-SÉRIE

# 150 ans – Journal du droit international – Clunet

**Souscrivez au Hors-Série des 150 ans du Journal du droit international – Clunet avant le 10 janvier 2025 et faites figurer votre nom dans l'ouvrage !**



## PRIX DE SOUSCRIPTION

jusqu'au 19 février 2025

*Date limite pour figurer sur la liste des souscripteurs :  
10 janvier 2025*

**59€**

au lieu de 79€

Al'occasion des 150 ans de la création du *Journal du droit international* par Edouard Clunet, un Hors-Série exceptionnel vient célébrer la plus ancienne revue consacrée entièrement au droit international.

Le « Clunet » a été un témoin, et parfois même, un acteur des grandes mutations qu'a connu le droit international de la fin du XIXe jusqu'à aujourd'hui. Il constitue ainsi la référence du droit international depuis 1874. Son influence dépasse les frontières. Première revue en droit international, il a recueilli de nombreuses publications ayant marqué le droit international et dont beaucoup font encore autorité. D'autres encore sont incroyablement contemporaines.

Afin de figurer dans la liste des souscripteurs de l'ouvrage, souscrivez avant le 10 janvier 2025.

Au-delà de cette date, vous ne pourrez plus paraître dans la liste des souscripteurs mais continuerez à bénéficier du tarif préférentiel jusqu'au 19 février 2025.

Pour célébrer ses 150 ans, d'éminents auteurs ont puisé dans le « Clunet » pour célébrer son anniversaire. Ils viennent analyser et réinterpréter les publications majeures ayant construit et marqué la doctrine en droit international, dans une dimension à la fois rétrospective et prospective.

Sous la direction scientifique de Jean-Michel Jacquet, ancien directeur scientifique du Clunet, professeur émérite au Graduate Institute de Genève et Jean-Baptiste Racine, directeur scientifique du Clunet, professeur à l'université Paris Panthéon Assas.

# CONTRIBUTIONS

Avec les contributions de Bertrand Ancel, Sylvain Bollée, Carine Brière, Hélène Gaudemet-Tallon, Sarah Godechot-Patris, Syméon Karagiannis, Catherine Kessedjian, Robert Kolb, Franck Latty, Guillaume Le Floch, Eric Loquin, Arnaud de Nanteuil, Isabelle Pingel, Mahmoud Mohamed Salah, Pascal de Vareilles Sommières, Claude Witz.

**Avant-propos, par Jean-Baptiste Racine et Jean-Michel Jacquet**

**Bertrand Ancel, Carl Ludwig von Bar avec André Weiss au Clunet**

*Esquisse du droit international privé, L. von Bar, traduit et annoté par André Weiss, JDI 1887, p. 257, JDI 1888, p. 5 et p. 44*

**Pascal de Vareilles Sommières, Actualité d'une pensée mancinienne : universalisme et mondialisation en droit international privé**

*De l'utilité de rendre obligatoires pour tous les Etats, sous la forme d'un ou de plusieurs traités internationaux, un certain nombre de règles générales du Droit international privé pour assurer la décision uniforme des conflits entre les différentes législations civiles et criminelles, Pasquale-Stanislao Mancini, JDI 1874, p. 221 et p. 285*

**Carine Brière, L'autonomie de la volonté selon Jules Aubry : une pensée empreinte de modernité**

*Le domaine de la loi d'autonomie, en droit international privé, Jules Aubry, JDI 1896, p. 465 et p. 721*

**Syméon Karagiannis, De l'offense à la non-offense ? Réflexions éparses à partir d'un commentaire d'Edouard Clunet sur le respect au drapeau**

*L'incident de l'offense au drapeau français à Berlin, Edouard Clunet, JDI 1920, p. 458*

**Franck Latty, Que sont les « associations internationales » devenues ? Regard rétrospectif sur l'étude de Nicolas Politis : « La condition juridique des associations internationales »**

*La condition juridique des associations internationales, Nicolas Politis, JDI 1923 p. 465*

**Isabelle Pingel, La gloire du pays et l'honneur des mots. À propos de Philippe Malaurie, « Le droit français et la diversité des langues »**

*Le droit français et la diversité des langues, Philippe Malaurie, JDI 1965, p. 565*

**Guillaume Le Floch, L'affaire du Sud-Ouest africain devant la Cour internationale de Justice, par Suzanne Bastid**

*L'affaire du Sud-Ouest africain devant la Cour internationale de Justice, Suzanne Bastid, JDI 1967, p. 571*

**Sarah Godechot-Patris, Relecture de l'article d'Y. Loussouarn, « L'administration des successions en droit international privé »**

*L'administration des successions en droit international privé, Yvon Loussouarn, JDI 1970, p. 251*

# CONTRIBUTIONS

**Eric Loquin, L'arrêt Hecht du 4 juillet 1972 : une décision révolutionnaire fondatrice du droit français de l'arbitrage international**

*Arbitrage - Clause compromissoire - Autonomie - Conséquences, Cour de cassation, première chambre civile, 4 juillet 1972, Hecht c/ Société Buismans, par Bruno Oppetit, JDI 1972, p. 843*

**Robert Kolb, L'état du droit international public en 2024 – A propos de l'article sur « L'état du droit international public en 1973 » de Suzanne Bastid publié dans le JDI du Centenaire**

*L'état du droit international public en 1973, Suzanne Bastid, JDI 1973, p. 5 (Nº centenaire)*

**Hélène Gaudemet-Tallon, Cette « obscure clarté qui tombe »**

*Les lois de police étrangères, Pierre Mayer, JDI 1981, p. 277*

**Arnaud de Nanteuil, Neutralisation du pouvoir normatif de l'État dans les contrats d'État et mise en œuvre des engagements internationaux de l'État en matière environnementale, Regard rétrospectif sur l'étude de Pierre Mayer, « La neutralisation du pouvoir normatif de l'État en matière de contrats d'État »**

*La neutralisation du pouvoir normatif de l'État en matière de contrats d'État, Pierre Mayer, JDI 1986, p. 5*

**Catherine Kessedjian, Le nouveau paradoxe de la corruption : une densification normative pour quelle efficacité ?**

*Le paradoxe de la corruption à l'épreuve du droit du commerce international, Bruno Oppetit, JDI 1987, p. 5*

**Claude Witz, La Convention de Vienne sur les contrats de vente internationale de marchandises depuis son entrée en vigueur - Bilan et perspectives**

*Un nouveau droit uniforme de la vente internationale : La Convention des Nations Unies du 11 avril 1980, Jean-Pierre Plantard, JDI 1988, p. 311*

**Mahmoud Mohamed Salah, Les principes généraux du droit encore et toujours au cœur du droit transnational**

*Les principes généraux du droit devant les arbitres du commerce international, Philippe Kahn, JDI 1989, p. 305*

**Sylvain Bollée, A partir de l'article d'Emmanuel Gaillard : Souveraineté et autonomie : réflexions sur les représentations de l'arbitrage international**

*Souveraineté et autonomie : réflexions sur les représentations de l'arbitrage international, Emmanuel Gaillard, JDI 2007, var. 8, p. 1162*

# OFFRE DE SOUSCRIPTION

valable jusqu'au 19 février 2025

24BROMD068

**OUI**, je souscris au *Hors-Série des 150 ans du Journal du droit international – Clunet*  
Je profite du prix de souscription de 59 € au lieu de 79 € jusqu'au 19 février 2025.

ARTICLE	QTÉ	PU	TOTAL
<b>Hors-Série des 150 ans du Journal du droit international – Clunet</b> VB321301		<b>59 €</b> au lieu de 79 €	
<i>Frais de port par commande</i>			0,01€
<i>(TVA 5,5%) Tarifs susceptible d'être modifié selon la TVA applicable au moment de la facturation</i>			<b>TOTAL</b>

## → Indication à porter dans la liste des souscripteurs

Je souhaite que mon nom figure parmi la liste des souscripteurs dans l'ouvrage, pour cela je souscris avant le 10 janvier 2025 (le cachet de la poste faisant foi).

Et je m'inscris sur la liste des souscripteurs sous les mentions suivantes (écrivez très lisiblement et en lettres capitales et joignez si possible votre carte de visite)

NOM .....

PRÉNOM .....

QUALITÉS .....

*(Telles que vous souhaitez qu'elles apparaissent sur la liste des souscripteurs à la fin de l'ouvrage)*

Je ne souhaite pas que mon nom figure parmi la liste des souscripteurs dans l'ouvrage, mais je bénéficie quand même du tarif de souscription.

*Attention : si aucune case n'est cochée, votre nom n'apparaîtra pas dans l'ouvrage.*

## RÈGLEMENT

Ci-joint, mon chèque bancaire à l'ordre de LexisNexis.  
 Je règle à réception de facture.

## À RETOURNER À :

LexisNexis - Tiphaine Ducrocq  
141, rue de Javel  
75747 Paris cedex 15  
tiphaine.ducrocq@lexisnexis.fr

## ADRESSE DE LIVRAISON ET DE FACTURATION

VOTRE N° CLIENT LEXISNEXIS

*(Si vous le connaissez)*

PARTICULIER

MME  M.

NOM / PRENOM

ADRESSE

CODE POSTAL

VILLE

E-MAIL

TÉL

## DATE/CACHET ET SIGNATURE

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique par LexisNexis SA en qualité de responsable de traitement pour la gestion et la prospection commerciale. Ce traitement est fondé sur l'intérêt légitime de LexisNexis SA à faire de la prospection commerciale. Les données sont conservées selon les termes indiqués dans notre Politique de confidentialité – données personnelles. Conformément à la loi Informatique et libertés du 6/01/78 modifiée et au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de modification, de suppression, des données personnelles vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données personnelles, ainsi que d'un droit d'opposition à ce que ces données soient utilisées à des fins de prospection commerciale. Pour exercer vos droits, vous devez écrire à [vosdonnees@lexisnexis.fr](mailto:vosdonnees@lexisnexis.fr) ou vous connecter à notre Centre de Confidentialité. 24BROMD068-LexisNexis - 141, rue de Javel - 75747 Paris Cedex 15 - 552 029 431 RCS Paris.